



PRESENTATION



qui ?

quoi ?

comment ?

où ?



Présentation de l'Union



près de chez vous, le Domaine Neuchâtelois

Cercle du Locle
Le Locle
Fondé en 1879

Cercle du Val-de-Ruz
Cernier
Fondé en 1885

Cercle de Neuchâtel
Neuchâtel
Fondé en 1886

Cercle du Val-de-Travers
Fleurier
Fondé en 1888

Cercle de La Côte
Corcelles
Fondé en 1919

Cercle de la Béroche
St-Aubin
Fondé en 1927

Cercle de l'Entre-deux-Lacs
Cressier
Fondé en 1986

www.union-domne.org
info@union-domne.org



Qu'est-ce que l'Union ?

Une association de personnes responsables et engagées qui sont convaincues que l'amitié, la solidarité et la tolérance sont nécessaires à leur épanouissement et à celui du monde dans lequel nous vivons.

C'est une société relativement peu connue, alors que les idéaux dont elle se réclame et l'action qu'elle poursuit devraient lui valoir une plus grande notoriété.

Origines

L'Union a été créée au milieu du 19e siècle (1843), en Erguël, dans le vallon de St-Imier. Ses fondateurs sont Fritz Marchand et Jules-César Wille.

Dans la première moitié du 19e siècle, l'Erguël était une région profondément marquée par l'occupation étrangère, la misère, le chômage, l'alcoolisme et les incendies. La population était très affectée, chacun avait la guerre en aversion et espérait en des jours meilleurs.

C'est alors que deux jeunes garçons de 13 et 14 ans décidèrent d'apporter leur contribution à cette région meurtrie et à leurs proches. Ils fondèrent un petit groupe dont le but était d'apprendre à ses membres à être vertueux et à s'entraider.

L'Union groupe des hommes de toutes conditions, professions et confessions. Sur le plan juridique, elle est une association selon l'art. 60 et suivants du Code civil suisse. La société a une organisation et un esprit démocratique. Elle est neutre sur les plans politique et confessionnel.

Buts

L'Union a des buts moraux et philanthropiques. Selon ses statuts, ce sont

- La recherche du vrai et du bien
- Le perfectionnement moral de ses membres
- La pratique de l'amitié
- L'entraide par la réalisation d'actions de secours et d'assistance



Principes

Les principes fondateurs de l'Union n'ont pas varié depuis la création de l'association. Quand on voit l'évolution de la société au cours des dernières décennies, on peut dire que l'amitié, la solidarité et la tolérance ont plus que jamais leur raison d'être.

Solidarité

Elle a toujours été au cœur de la pensée unionique. A l'origine, elle était orientée vers le soutien aux membres, à leurs veuves et orphelins. Avec le développement de la sécurité sociale, l'Union a de plus en plus orienté son action philanthropique vers l'extérieur.

La société aide chaque année nombre d'institutions caritatives, groupements, foyers, familles dans le besoin et personnes défavorisées. Ces aides représentent quelque 300'000 francs par an. Mais l'Union dispense aussi un soutien moral et une présence auprès des personnes en difficulté. Ses membres sont à leur écoute. A cet égard, la société pratique une solidarité de proximité, immédiate et spontanée, celle qui fait le plus défaut à l'heure actuelle. Il est évident qu'il y aura toujours des lacunes dans le filet social et que bien des gens resteront tributaires de l'aide privée ou associative telle que l'Union peut l'apporter.

Activités

- **Réunions mensuelles** : Sujets : vie de la société, situation des membres (contacts et visites aux malades / handicapés), actions de soutien prévues, exposés, etc.
- **Organisation et participation** aux manifestations de l'Union et du cercle, sorties, repas.
- **Préparation et réalisation** des actions de soutien extérieures.
- **Visites et contacts** avec des membres dont la santé est précaire, échanges divers.
- **Participation** à l'activité d'un comité de cercle et à diverses commissions : animation, philanthropie, hospitalière.



Avenir de l'Union

Si l'Union est ancienne de tradition, elle est moderne dans ses aspirations et son action. Elle a un bel avenir devant elle car :

- La société civile aura de plus en plus besoin de solidarité et de tolérance.
- Les jeunes générations placent la justice et la solidarité en tête de leurs préoccupations.

Qu'offre l'Union à ceux qui en font partie ?

Plusieurs choses importantes :

- **Un cercle d'amis** bienveillants et fidèles, prêts à s'investir sur les plans privé et professionnel.
- **Un espace de vie** fréquenté par des personnes responsables et respectueuses d'autrui.
- **Un cadre** propice à la réalisation d'actions de soutien et au développement durable.
- Une certaine **philosophie** de l'existence, basée sur la qualité des relations humaines, la responsabilisation et l'engagement en qualité de citoyen.

Adhésion

Elle est basée sur le principe du parrainage. Cheminement : préparation du dossier, entretien avec le candidat, réflexion écrite de ce dernier sur les principes de la société.

Conditions financières

Les seuls engagements financiers des membres sont le paiement d'une finance d'inscription unique de CHF 250.00 et le versement d'une cotisation annuelle (centrale et cercle) variant d'un cercle à l'autre.

Organisation

L'organe législatif est l'*Assemblée des délégués*.

L'organe exécutif est le *Comité central*.

La société a son administration centrale à Bienne.



Femmes

Si les épouses ou les compagnes des membres participent aux diverses activités et manifestations de l'Union, la possibilité n'a pas été donnée jusqu'ici aux femmes d'en devenir membre.

La question a été débattue il y a quelques années, mais une majorité de membres s'est prononcée en faveur du statu quo.

Rituel

Les réunions mensuelles se déroulent selon un certain rituel, dont les symboles sont tirés de l'agriculture. Par sa simplicité, ce rituel confère un caractère intime aux assemblées et il constitue un lien entre les unionistes actuels et ceux du passé.

Différence avec les Clubs Services

L'Union ne cherche pas à se définir par rapport à d'autres sociétés, car elle a sa personnalité propre et son identité. On peut toutefois constater que :

- Les Clubs Services sont internationaux, alors que l'Union est une société exclusivement suisse.
- Les Clubs Services sont davantage orientés vers les relations sociales et professionnelles. L'Union, elle, privilégie l'entraide, la solidarité et l'écoute.

Une société discrète

L'Union n'a été secrète qu'à ses origines et seulement pendant 2-3 ans. Puis, elle s'est orientée vers la discrétion, notamment en ce qui concerne les aides qu'elle apporte. Par contre, elle s'est largement ouverte ces dernières décennies en cherchant à faire mieux connaître ses idéaux et son action à la population de notre pays. Sa structure est démocratique, les fonctions sont réparties entre les diverses instances.

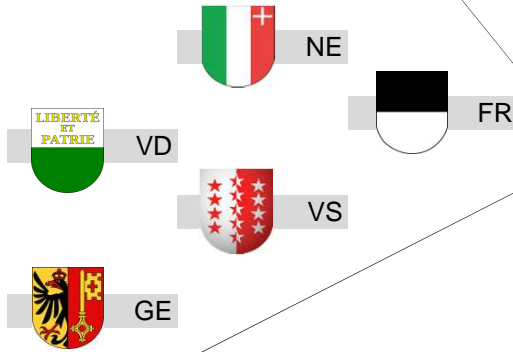
Le pouvoir décisionnel est exercé par les membres au travers de l'*Assemblée des délégués* et chaque unioniste jouit d'une totale liberté de pensée et d'action.



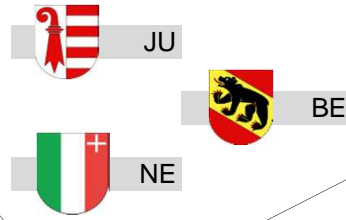
dans notre pays



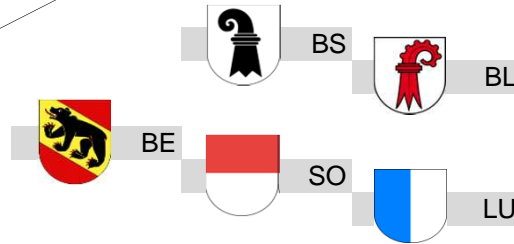
Région 2



Région 1



Région 3



UNION Société Philanthropique Suisse
Secrétariat central
Case postale
2501 Bienne
tél. 032 323.23.36 - fax 032 323.23.47

www.unionphil.ch
info@unionphil.ch



Contact

Si vous désirez en savoir plus....
posez toutes vos questions....

alors n'hésitez pas à prendre contact avec ➔

- par téléphone ou
- par courriel ou
- en envoyant le bulletin ci-dessous dûment rempli

C'est avec plaisir que nous vous contacterons

UNION Société Philanthropique Suisse
Cercle de

✂ ----- je suis intéressé par la Société Philanthropique Suisse UNION ----- ✂

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Localité : _____

No tél : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Remarque : _____